

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Un quartier ouvert et connecté pour une ville des courtes distances

Le projet d'aménagement de la Plaine Saint-Jacques ne fait pas l'impasse sur l'organisation des mobilités, avec une ambition forte en termes de modes actifs (piétons, vélos, etc.), de services partagés, de transports en commun et d'une juste place donnée à la voiture.

Le design des flux est une des clefs de la composition urbaine. L'objectif est d'articuler au plus près mobilités, programmation et espaces publics :

- aménager des espaces publics qui donnent moins de place aux voitures et plus de place aux modes actifs (piétons, vélos, etc.) et au paysage
- organiser les rabattements des modes actifs et structurer la ville des courtes distances en s'appuyant sur la trame paysagère du schéma directeur
- se servir des pôles de mobilité pour animer l'espace public et susciter des rencontres
- organiser un maillage complet et hiérarchisé
- garantir une grande connectivité et porosité du tissu par de nombreuses pistes pour modes actifs en lien avec une trame paysagère (mails et promenades dissociés des voies routières)
- optimiser l'accès aux différents programmes et équipements pour garantir leur visibilité et leur attractivité
- créer des espaces fluides et adaptables, aux usages pas trop fléchés
- libérer les espaces publics des édicules techniques et créer des sols unitaires pour favoriser les usages, une vie sociale active et l'appropriation spontanée

La requalification de la RD 191

Cette infrastructure majeure structurant l'accès au futur quartier de la Plaine Saint-Jacques doit faire l'objet d'une requalification. Son intégration est essentielle pour assurer le lien entre les tissus existants et le nouveau quartier de la Plaine Saint-Jacques. L'aménagement en « boulevard urbain » doit permettre d'en faire une véritable interface entre la circulation et l'espace public et urbain.



PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Objectifs visés

Créer un cadre de vie

Moyens mis en oeuvre

- Composition d'ambiances très caractérisées propres à animer les déplacements ou les promenades.
- Réflexion sur les volumétries, les densités, les colorations, et les textures pour scénographier le paysage du quartier.
- Sélection de végétaux marquant les saisons par leurs floraisons, leurs colorations automnales...

Favoriser la biodiversité

- Introduction d'un grande variété de végétaux associée à des milieux attractifs divers et complémentaires pour une faune diversifiée.
- Large part de végétaux fructifères pour alimenter l'avifaune notamment.
- Constitution de milieux denses et/ou persistants propres à la nidification ou aux déplacements (couloirs écologiques).

Minimiser les opérations de gestion

- Mise en oeuvre de plantations denses assurant la couverture rapide du sol.
- Plantation sur paillage naturel pour limiter les opérations de déserbage.
- Création d'ensembles homogènes permettant la rationalisation des opérations d'entretien.

Boisements en massifs



Chênaie - charmaie



Bois toujours vert



Saulaie - Aulnaie



Fruitière et champêtre



Persistante



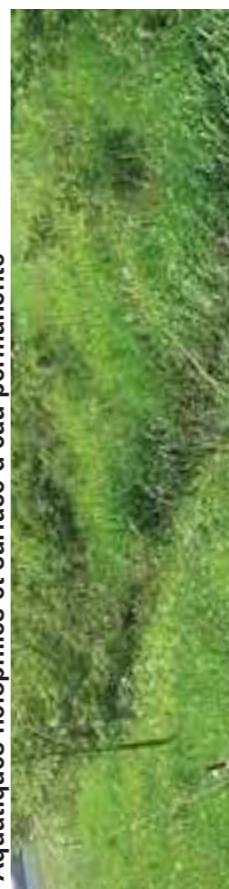
Oseraie

Haies et lisières

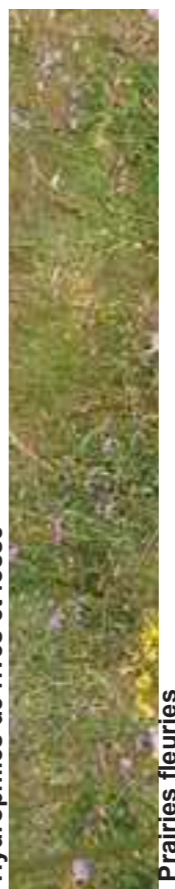
Vivaces et herbacées



Aquatiques hélophiles et surface d'eau permanente



Hydrophiles de rives et fossé



Prairies fleuries



Gazon

Potagers et vergers



Potager

